

DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N° 119/2020 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2020

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27
Présents : 23
Votants : 27

OBJET

**AVENANT N°2 A LA
CONVENTION DE GESTION
DU SERVICE
D'ASSAINISSEMENT PAR LA
COMMUNE DE BACCARAT
POUR LE COMPTE DE LA
CCTLB.**

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le
et que la convocation du Conseil avait été faite le 8 DECEMBRE 2020.

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture et publication
du ---

L'an deux mil vingt, le quatorze Décembre, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni à la Salle des Fêtes de BACCARAT, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire.**

Etaients présents : M. GEX – Mme COUDRAY - M. COLIN - Mme CAREL - Mme CHASSAIN – M. BANNEROT – Mme TIHA - M. MOUGIN - Mme VAUDEVILLE – M. COUDRAY – Mme LAURENT- Mme COSSART - M. FRANCOIS – M. MALHERBE – M. THIRIET – Mme MARCELLOT - Mme USTARITZ – Mme BAILLY – M. MALARDE – Mme ROBERT – M. VERNOUX – Mme HENRY – M. KUREK.

Excusés ayant donné pouvoir : M. LINDER à M. MOUGIN - Mme BELCOUR à Mme CHASSAIN - M. VANOT à Mme VAUDEVILLE - Mme DA SILVA à Mme ROBERT.

Mme Isabelle CHASSAIN a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

7. FINANCES LOCALES 7.1 Divers

Sur proposition de Monsieur le Maire et entendu son rapport,

Considérant la demande du Trésor Public sur la nécessité de modifier la "Convention de gestion du service assainissement par la commune de Baccarat pour le compte de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat", afin de procéder aux régularisations de fin d'année et aux différents remboursements.

Vu l'avis de la commission des finances ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, 5 abstentions (Mme ROBERT – M. VERNOUX – Mme HENRY – M. KUREK – Mme DA SILVA) :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'**AVENANT N°2** à la "Convention de gestion du service assainissement par la Commune de Baccarat pour le compte de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat".

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
M. Christian GEX

DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N° 120/2020 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2020

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27
Présents : 23
Votants : 27

OBJET

**DECISION MODIFICATIVE –
BUDGET "DELEGATION
ASSAINISSEMENT" 2020.**

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le
et que la convocation du Conseil avait été faite le 8 DECEMBRE 2020.

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture et publication
du ---

L'an deux mil vingt, le quatorze Décembre, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni à la Salle des Fêtes de BACCARAT, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire.**

Étaient présents : M. GEX – Mme COUDRAY - M. COLIN - Mme CAREL - Mme CHASSAIN – M. BANNEROT – Mme TIHA - M. MOUGIN - Mme VAUDEVILLE – M. COUDRAY – Mme LAURENT- Mme COSSART - M. FRANCOIS – M. MALHERBE – M. THIRIET – Mme MARCELLOT - Mme USTARITZ – Mme BAILLY – M. MALARDE – Mme ROBERT – M. VERNOUX – Mme HENRY – M. KUREK.

Excusés ayant donné pouvoir : M. LINDER à M. MOUGIN - Mme BELCOUR à Mme CHASSAIN - M. VANOT à Mme VAUDEVILLE - Mme DA SILVA à Mme ROBERT.

Mme Isabelle CHASSAIN a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

7. FINANCES LOCALES 7.1 Décisions budgétaires

Sur proposition de Monsieur le Maire et entendu le rapport de M. Dominique THIRIET, Conseiller délégué aux finances,

- Considérant que par délibération N° 100/2020 du 13 Octobre 2020, il a été décidé d'ouvrir une ligne de trésorerie dont les frais seront à la charge de la CCTLB.

Suite à cette décision nécessaire au fonctionnement du budget « Délégation Assainissement » qui pour rappel ne dispose pas de fonds propres et dont la trésorerie est bien distincte des budgets de la Commune, il est nécessaire de prévoir une modification afin d'ouvrir les crédits correspondants.

Vu l'avis de la commission des finances,
Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, 5 abstentions (Mme ROBERT – M. VERNOUX – Mme HENRY – M. KUREK – Mme DA SILVA),

DECIDE l'ouverture des crédits suivants :

Dépenses de Fonctionnement :

- 6615 Intérêts de la ligne de Trésorerie : + 5000€

Recettes de Fonctionnement :

- 7087 Remboursement de Frais : + 5000€

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
M. Christian GEX

DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N° 121/2020 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le quatorze Décembre, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni à la Salle des Fêtes de BACCARAT, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire.**

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27
Présents : 23
Votants : 27

OBJET

**DECISION MODIFICATIVE –
BUDGET ANNEXE DE L'EAU –
VIREMENT DE CREDITS.**

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le
et que la convocation du Conseil avait été faite le 8 DECEMBRE 2020.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture et publication du ---

Etaient présents : M. GEX – Mme COUDRAY - M. COLIN - Mme CAREL - Mme CHASSAIN – M. BANNEROT – Mme TIHA - M. MOUGIN - Mme VAUDEVILLE – M. COUDRAY – Mme LAURENT- Mme COSSART - M. FRANCOIS – M. MALHERBE – M. THIRIET – Mme MARCELLOT - Mme USTARITZ – Mme BAILLY -- M. MALARDE – Mme ROBERT – M. VERNOUX – Mme HENRY – M. KUREK.

Excusés ayant donné pouvoir : M. LINDER à M. MOUGIN - Mme BELCOUR à Mme CHASSAIN - M. VANOT à Mme VAUDEVILLE - Mme DA SILVA à Mme ROBERT.

Mme Isabelle CHASSAIN a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

7. FINANCES LOCALES 7.1 Décisions budgétaires

Sur proposition de Monsieur le Maire et entendu le rapport de M. Dominique THIRIET, Conseiller délégué aux finances,

- Considérant que les crédits sont insuffisants pour payer les dernières échéances d'emprunt de l'année 2020 sur le budget annexe de l'EAU, il est nécessaire de procéder à un virement de crédits..

Vu l'avis de la commission des finances,
Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,
DECIDE du virement de crédits suivant :

Dépenses :

Article 1641 : + 370,00 €
Article 21561 : - 370,00 €

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
M. Christian GEX

DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N° 122/2020 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2020

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27
Présents : 23
Votants : 27

OBJET

**CONVENTION POUR
ATTRIBUTION DE
SUBVENTION POUR L'ANNEE
2021 A L'ECOLE DE MUSIQUE
ET DE CHANT DE BACCARAT
(EMCB)**

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le
et que la convocation du Conseil avait été faite le 8 DECEMBRE 2020.

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture et publication
du ---

L'an deux mil vingt, le quatorze Décembre, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni à la Salle des Fêtes de BACCARAT, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire.**

Etaients présents : M. GEX – Mme COUDRAY - M. COLIN - Mme CAREL - Mme CHASSAIN – M. BANNEROT – Mme TIHA - M. MOUGIN - Mme VAUDEVILLE – M. COUDRAY – Mme LAURENT- Mme COSSART - M. FRANCOIS – M. MALHERBE – M. THIRIET – Mme MARCELLOT - Mme USTARITZ – Mme BAILLY – M. MALARDE – Mme ROBERT – M. VERNOUX – Mme HENRY – M. KUREK.

Excusés ayant donné pouvoir : M. LINDER à M. MOUGIN - Mme BELCOUR à Mme CHASSAIN - M. VANOT à Mme VAUDEVILLE - Mme DA SILVA à Mme ROBERT.

Mme Isabelle CHASSAIN a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

7. FINANCES LOCALES

7.5.1 Subventions supérieures à 23.000 euros

Sur proposition de Monsieur le Maire et entendu le rapport de M. Dominique THIRIET, conseiller délégué aux finances,

- Considérant que le fonctionnement de l'école de Musique et de chant de BACCARAT nécessite l'attribution d'une subvention municipale

Par délibération N°123/2019 du 16 décembre 2019, la Commune a versé la somme de 50.000 euros à cette association pour l'année 2020.

Pour l'année 2021, il est proposé d'attribuer une subvention du même montant

Vu l'avis de la commission des finances,

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **DECIDE** d'attribuer une subvention de **50.000€** à l'Ecole de Musique et de Chant de Baccarat pour l'année 2021 ;
- **DIT** que cette subvention sera versée semestriellement ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer une convention de partenariat avec l'EMCB pour l'attribution d'une subvention d'un montant supérieur à 23.000 euros.

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
M. Christian GEX

DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N° 123/2020 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2020

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27
Présents : 23
Votants : 27

OBJET

TARIFS MUNICIPAUX 2021.

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le
et que la convocation du Conseil avait été faite le 8 DECEMBRE 2020.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture et publication du ---

L'an deux mil vingt, le quatorze Décembre, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni à la Salle des Fêtes de BACCARAT, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire.**

Etaient présents : M. GEX – Mme COUDRAY - M. COLIN - Mme CAREL - Mme CHASSAIN – M. BANNEROT – Mme TIHA - M. MOUGIN - Mme VAUDEVILLE – M. COUDRAY – Mme LAURENT- Mme COSSART - M. FRANCOIS – M. MALHERBE – M. THIRIET – Mme MARCELLOT - Mme USTARITZ – Mme BAILLY – M. MALARDE – Mme ROBERT – M. VERNOUX – Mme HENRY – M. KUREK.

Excusés ayant donné pouvoir : M. LINDER à M. MOUGIN - Mme BELCOUR à Mme CHASSAIN - M. VANOT à Mme VAUDEVILLE - Mme DA SILVA à Mme ROBERT.

Mme Isabelle CHASSAIN a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

7. FINANCES LOCALES 7.10 Divers

Sur proposition de Monsieur le Maire et entendu le rapport de M. Dominique THIRIET, Conseiller délégué aux finances,

Par délibération du 27 Janvier 2015, les divers tarifs municipaux ont été, pour la plupart, majorés au 1^{er} Janvier 2016. Il est proposé de ne pas les augmenter pour 2021.

- Vu l'avis de la commission des Finances,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **DECIDE** de ne pas augmenter les tarifs Municipaux pour l'année 2021.

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
M. Christian GEX

TARIFS MUNICIPAUX

DÉSIGNATION DU SERVICE	TARIFS 2020	DATE DE LA DÉLIBÉRATION	TARIFS au 1er JANVIER 2021
DROITS DE PLACE			
Petits cirques de plein air	155,00 €	12/12/2016	155,00 €
Ménagerie, supplément	105,00 €	12/12/2016	105,00 €
FÊTE PATRONALE			
Prix du m ² tous établissements	1,60 €	12/12/2016	1,60 €
Prix du M ² au-delà de 100 m ²	1,30 €	12/12/2016	1,30 €
Minimum de perception	16,00 €	12/12/2016	16,00 €
Par voiture de ménage ou caravane	6,50 €	12/12/2016	6,50 €
Par véhicule lourd	7,50 €	12/12/2016	7,50 €
Forfait eau-assainissement (par branchement)	21,00 €	12/12/2016	21,00 €
MARCHÉ HEBDOMADAIRE (le ml)			
Pour les abonnés	0,70 €	12/12/2016	0,70 €
Pour les non-abonnés	1,50 €	12/12/2016	1,50 €
Minimum de perception (de 0 à 6 mètres)	5,00 €	12/12/2016	5,00 €
COMMERCANTS NON SEDENTAIRES			
Camion d'outillage	150,00 €	12/12/2016	150,00 €
Vente ambulante (pizza, poissonnerie...)			
Tarif journalier non divisible par demi-journée	100,00 €	12/12/2016	100,00 €
Abonnement trimestriel	500,00 €	12/12/2016	500,00 €
TERRASSE ET ÉTALAGE (le m²)			
Droits de terrasse CAFÉS et RESTAURANTS	9,00 €	12/12/2016	9,00 €
WC PUBLICS - Rue Gal Rouvillois			
	0,20 €	12/12/2016	0,20 €
CIMETIÈRE BACCARAT			
Trentenaires	200,00 €	12/12/2016	200,00 €
Cinquantenaires	300,00 €	12/12/2016	300,00 €
CIMETIÈRE BADMENIL			
Trentenaires	200,00 €	12/12/2016	200,00 €
Cinquantenaires	300,00 €	12/12/2016	300,00 €

TARIFS MUNICIPAUX

DÉSIGNATION DU SERVICE	TARIFS 2020	DATE DE LA DÉLIBÉRATION	TARIFS au 1er JANVIER 2021
COLUMBARIUM - case de 4 urnes			
Concession 30 ans	1 000,00 €	12/12/2016	1 000,00 €
Concession 50 ans	1 500,00 €	12/12/2016	1 500,00 €
CONCESSIONS CINÉRAIRES BACCARAT (4 urnes maxi.)			
Pour une durée de 30 ans	200,00 €	12/12/2016	200,00 €
Pour une durée de 50 ans	300,00 €	12/12/2016	300,00 €
CONCESSIONS CINÉRAIRES BADMENIL (4 cases maxi.)			
Pour une durée de 30 ans	200,00 €	12/12/2016	200,00 €
Pour une durée de 50 ans	300,00 €	12/12/2016	300,00 €
OCCUPATION DU CAVEAU PROVISOIRE			
Par jour pour la première semaine	1,00 €	27/06/2016	1,00 €
par jour pour la deuxième semaine	2,00 €	27/06/2016	2,00 €
par jour pour la troisième semaine	4,00 €	27/06/2016	4,00 €
par jour au-delà	10,00 €	27/06/2016	10,00 €
TAXES CIMETIERE			
Taxe d'inhumation	50,00 €	29/01/2018	50,00 €
Taxe de dispersion des cendres dans le jardin du souvenir	50,00 €	29/01/2018	50,00 €
VACATIONS FUNÉRAIRES			
Vacations funéraires	25,00 €	12/12/2016	25,00 €
PRÊT DE MATÉRIEL			
TENTES LASER (CHAPITEAUX)			
Particuliers (par week-end) BACCARAT	50,00 €	12/12/2016	50,00 €
Particulier (par week-end) HORS BACCARAT	100,00 €	12/12/2016	100,00 €
Caution	200,00 €	12/12/2016	200,00 €
Associations (par week-end) BACCARAT	GRATUIT	12/12/2016	GRATUIT
Associations (par week-end) HORS BACCARAT	50,00 €	12/12/2016	50,00 €
Caution	200,00 €	12/12/2016	200,00 €
Grand Podium couvert (Associations Baccarat)	GRATUIT	12/12/2016	GRATUIT

TARIFS MUNICIPAUX

DÉSIGNATION DU SERVICE	TARIFS 2020	DATE DE LA DÉLIBÉRATION	TARIFS au 1er JANVIER 2021
PRÊT DE MATERIEL (SUITE)			
Grand Podium couvert (Associations hors Baccarat)	600,00 €	12/12/2016	600,00 €
Plancher (hors Baccarat)	500,00 €	12/12/2016	500,00 €
Podium mobile 7,22 X 5,92 ml			
Surface 43 m ² - Unité de location : U/jour	300,00 €	12/12/2016	300,00 €
Plancher mobile (6 éléments 2 X 1 ml)			
Surface 12 m ² - Unité de location : M ² /jour	1,00 €	12/12/2016	1,00 €
Transport (kilomètre)	1,00 €	12/12/2016	1,00 €
Main d'œuvre	23,00 €	12/12/2016	23,00 €
LOCATION ESPACE LOISIRS			
Grande salle (bachamois) - forfait	50,00 €	12/12/2016	50,00 €
non bachamois	150,00 €	12/12/2016	150,00 €
EXPOSITIONS			
Vente d'affiches	5,00 €	12/12/2016	5,00 €
Vente de catalogues	10,00 €	12/12/2016	10,00 €
DIVERS			
Vente affiches sur le thème de Baccarat éditées par l'Imagerie d'Epinal	20,00 €	12/12/2016	20,00 €
Vente Livre "Baccarat Une Ville -Terre de Cristal"	63,30 €	20/05/2019	63,30 €
VIDEO			
Prestation de montage vidéo ou de films promotionnels	15,00 € / heure	12/12/2016	15,00 €/ HEURE
SERVICES TECHNIQUES			
Tarif des prestations assurées par la ville destinées à d'autres collectivités territoriales	45,00 € / heure	12/12/2016	45,00 € / heure
Facturation enlèvement des ordures ménagères par le GIR (Groupe d'Intervention Rapide)	27,00€/heure	11/04/2018	27,00 € / heure

TARIFS MUNICIPAUX

DÉSIGNATION DU SERVICE	TARIFS 2020	DATE DE LA DÉLIBÉRATION	TARIFS au 1er JANVIER 2021
REGIE PUBLICITAIRE - INSERTIONS ENCARTS DANS LE MAGAZINE "TRAIT D'UNION"			
Prix du 1/16ème de page (12,5 LX 4,25 cm H soit 53,12 cm ²)	50,00 €	11/04/2016	50,00 €
Prix du 1/8ème de page (12,5 L x 8,5 cm H soit 106,25 cm ²)	90,00 €	11/04/2016	90,00 €
Prix du 1/4 de page (12,5 cm x 18 cm H soit 225 cm ²)	170,00 €	11/04/2016	170,00 €
Prix de la demi page (26 cmL x 17 cm H soit 442 cm ²)	295,00 €	11/04/2016	295,00 €
Prix Pleine page (26 cm L x 30,6 cm H soit 795,60 cm ²)	490,00 €	11/04/2016	490,00 €
PHOTOCOPIES ECOLES			
Copie noir (l'unité TTC)	0,025 €	30/05/2016	0,025 €
Copie couleur (l'unité TTC)	0,050 €	30/05/2016	0,050 €
LOCATION VEHICULES DE SERVICE			
Prix au kilomètre	0,30 €	24/06/2019	0,30 €

TARIFS - SALLE DES FETES

ANNÉE 2020 / 2021	ASSOCIATIONS LOCALES 1ère utilisation (Année civile)	ASSOCIATIONS LOCALES 2ème utilisation (Année civile)	PARTICULIERS LOCAL	PARTICULIERS EXT ASSOC EXT	PERSONNEL COMMUNAL	COMMERCE EXTERIEUR	COMMERCE LOCAL	WEEK-END EXT (MARIAGE)	WEEK-END LOCAL (MARIAGE)
Grande salle + bar + cuisine + salle de réunion	0 €	126 €	253 €	484 €	127 €	1 180 €	872 €	602 €	314 €
Location : assiettes + couverts + verres	15€ / 50	25€ / 50	30€ / 50	30€ / 50	25€ / 50	30€ / 50	30€ / 50	30€ / 50	30€ / 50
Location : verres ou assiettes	8€ / 50	13€ / 50	15€ / 50	15€ / 50	13€ / 50	15€ / 50	15€ / 50	15€ / 50	15€ / 50
Chauffage + Electricité (forfait)	127 €	158 €	158 €	158 €	79 €	158 €	158 €	205 €	205 €
Vaisselle Cassée (voir tableau annexé)									
Caution 300 €									
Perte de clé : 2500€									
Nous vous rappelons que toutes dégradations ou casse seront facturées au locataire									

ARTICLES	Quantité	TARIFS AU 1er JANVIER 2020	TARIFS AU 1er JANVIER 2021
Assiettes plates 24.5 cm	1	4,00 €	4,00 €
Assiettes plates 19 cm	1	4,00 €	4,00 €
Assiettes creuses	1	4,00 €	4,00 €
Tasses à café	1	2,00 €	2,00 €
Soucoupes à café	1	2,00 €	2,00 €
Verres à eau 24 cl	1	2,00 €	2,00 €
Verres à vin 19 cl	1	2,00 €	2,00 €
Flûtes	1	3,00 €	3,00 €
Fourchettes de table	1	2,00 €	2,00 €
Cuillères de table	1	2,00 €	2,00 €
Cuillères à café	1	2,00 €	2,00 €
Couteaux inox	1	3,00 €	3,00 €
Cuillères à dessert	1	2,00 €	2,00 €
Compotiers tressés 13 cl	1	2,00 €	2,00 €
Saladiers blancs	1	6,00 €	6,00 €
Brocs bistrot 100 cl	1	4,00 €	4,00 €
Corbeilles ovales	1	6,00 €	6,00 €
Plats ovales	1	5,00 €	5,00 €
Plats à poisson	1	40,00 €	40,00 €
Plats à gratin	1	5,00 €	5,00 €
Tire-Bouchon comptoir	1	200,00 €	200,00 €
Plateaux de service	1	9,00 €	9,00 €
Seaux à champagne	1	16,00 €	16,00 €
Percolateur 180 tasses	1	450,00 €	450,00 €
Tire-bouchon limonadier	1	10,00 €	10,00 €
Tables rectangulaires	1	300,00 €	300,00 €
Tables carrées	1	300,00 €	300,00 €
Tables rondes	1	300,00 €	300,00 €
Grille FOUR	1	50,00 €	50,00 €
Plaque FOUR	1	50,00 €	50,00 €
Chaises	1	100,00 €	100,00 €
Bac inox	1	25,00 €	25,00 €
Salière	1	2,00 €	2,00 €
Poivrière	1	2,00 €	2,00 €
Chariot service GM inox	1	275,00 €	275,00 €

DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N° 124/2020 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2020

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27
Présents : 23
Votants : 27

OBJET

**DEMANDE DE SUBVENTION
POUR L'AMENAGEMENT DE
LA RUE SAINT-CHRISTOPHE
ET LA RUE DE MENIL (zone 1
et 2) – FONDS DE
REPARTITION DU PRODUIT
DES AMENDES DE POLICE.**

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le
et que la convocation du Conseil avait été faite le 8 DECEMBRE 2020.

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture et publication
du ---

L'an deux mil vingt, le quatorze Décembre, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni à la Salle des Fêtes de BACCARAT, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire.**

Etaient présents : M. GEX – Mme COUDRAY - M. COLIN - Mme CAREL - Mme CHASSAIN – M. BANNEROT – Mme TIHA - M. MOUGIN - Mme VAUDEVILLE – M. COUDRAY – Mme LAURENT- Mme COSSART - M. FRANCOIS – M. MALHERBE – M. THIRIET – Mme MARCELLOT - Mme USTARITZ – Mme BAILLY -- M. MALARDE – Mme ROBERT – M. VERNOUX – Mme HENRY – M. KUREK.

Excusés ayant donné pouvoir : M. LINDER à M. MOUGIN - Mme BELCOUR à Mme CHASSAIN - M. VANOT à Mme VAUDEVILLE - Mme DA SILVA à Mme ROBERT.

Mme Isabelle CHASSAIN a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

7. FINANCES LOCALES 7.1 Décisions Budgétaires

Sur proposition de Monsieur le Maire et entendu le rapport de Madame Sabine TIHA, Adjointe à l'urbanisme,

- Considérant que chaque jour, la rue de Ménil et la rue Saint Christophe sont empruntées en moyenne respectivement par 1631 et 1426 véhicules (sens Rambervillers-Baccarat) et 1626 et 1296 véhicules (sens Baccarat-Rambervillers) dont environ 15% de poids lourds. A ce trafic s'ajoute les véhicules en provenance ou en direction de Deneuvre et de la rue des Gadines. Pour les riverains et les piétons, cette circulation est devenue insupportable et très dangereuse. Les contrôles de vitesses procédés par la gendarmerie n'ont pas suffi à réduire des excès importants. Il a été constaté, rue Saint-Christophe, des excès de vitesse pour 85% des véhicules, dont 25% à plus de 70km/h et, rue de Ménil, des excès de vitesse pour 78.04% des véhicules, dont 15% au-dessus de 65km/h. Ainsi, pour répondre à cette problématique, et en concertation avec le conseil départemental, il a été procédé, en septembre 2018, à la mise en place d'écluses « temporaires » réduisant la vitesse à 30km/h le temps de leur franchissement. Depuis la mise en place de ces écluses et à l'aide de radars pédagogiques dans le sens Rambervillers-Baccarat, il a été constaté une baisse significative des excès de vitesse. 15.25% au lieu de 85% rue Saint-Christophe et 9.36% au lieu de 78.04% rue de Ménil. Ce dispositif temporaire a donc permis de casser significativement la vitesse. Suite à l'étude de Consilium, mandaté par la ville pour l'aménagement sécuritaire de cette rue, il convient notamment désormais de réaliser un aménagement durable.

Pour réaliser ces travaux et sécuriser de façon pérenne la circulation dans les rues de Ménil et Saint-Christophe, le projet a été autorisé et une subvention DETR a été sollicitée suite à la délibération n°5/2020 du 27 janvier 2020. Cette aide a été octroyée, pour un montant de 43 260 € (40% de subvention pour des dépenses éligibles retenues : 108 150€).

Afin de compléter le financement de ce projet, il est proposé de solliciter le soutien du Conseil Départemental via le fonds de répartition du produit des amendes de police, selon le plan de financement suivant :

DEPENSES	€ HT	RECETTES	€ HT
Sécurisation de la rue de Ménil et de la Rue Saint-Christophe	128 550 €	ETAT – DETR 2020 (33.65%)	43 260 €
		CD54 – FONDS DE REPARTITION DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE (40%)	51 420 €
		AUTOFINANCEMENT (26.35%)	33 870 €
TOTAL	128 550 €		128 550 €

Vu l'avis de la commission des finances,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **ACTE** le plan de financement ci-dessus ;
- **AUTORISE** le Maire à solliciter une subvention au titre du fonds de répartition du produit des amendes de police ;
- **AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier ;
- **S'ENGAGE** à prendre à sa charge le différentiel en cas de non attribution de la subvention sollicitée.

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
M. Christian GEX

DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N° 125/2020 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2020

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27
Présents : 23
Votants : 27

OBJET

**DOTATION GLOBALE DE
FONCTIONNEMENT –
RECENSEMENT DE LA
LONGUEUR DE LA VOIRIE
COMMUNALE.**

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le
et que la convocation du Conseil avait été faite le 8 DECEMBRE 2020.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture et publication du ---

L'an deux mil vingt, le quatorze Décembre, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni à la Salle des Fêtes de BACCARAT, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire.**

Étaient présents : M. GEX – Mme COUDRAY - M. COLIN - Mme CAREL - Mme CHASSAIN – M. BANNEROT – Mme TIHA - M. MOUGIN - Mme VAUDEVILLE – M. COUDRAY – Mme LAURENT- Mme COSSART - M. FRANCOIS – M. MALHERBE – M. THIRIET – Mme MARCELLOT - Mme USTARITZ – Mme BAILLY – M. MALARDE – Mme ROBERT – M. VERNOUX – Mme HENRY – M. KUREK.

Excusés ayant donné pouvoir : M. LINDER à M. MOUGIN - Mme BELCOUR à Mme CHASSAIN - M. VANOT à Mme VAUDEVILLE - Mme DA SILVA à Mme ROBERT.

Mme Isabelle CHASSAIN a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

7. FINANCES LOCALES 7.10 Divers

Sur proposition de Monsieur le Maire et entendu le rapport de Didier COLIN, Adjoint délégué aux travaux,

- Considérant que le calcul de la Dotation de Solidarité Rurale (D.S.R.), compris dans la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée aux collectivités, fait intervenir la longueur de voirie classée dans le domaine public communal ;
- Vu la délibération N°89/2016, par laquelle le Conseil Municipal a arrêté le linéaire de la voirie communale à 25 015 mètres.
- Vu les délibérations n°131/2017 et n°125/2018 et n°122/2019 par lesquelles le Conseil a confirmé le linéaire de la voirie communale à 25.015 mètres ;
- Considérant qu'aucun changement n'est intervenu en 2020,
- Vu l'avis de la commission des Finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **CONFIRME** que le linéaire de la voirie communale est arrêté à **25.015 mètres.**
- **DIT** que ces données devront être intégrées pour la part voirie dans le calcul de la Dotation de Solidarité Rurale.

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
M. Christian GEX

DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N° 126/2020 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2020

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27
Présents : 23
Votants : 27

OBJET

**RESSOURCES HUMAINES :
RECRUTEMENT D'UNE
PERSONNE EN CONTRAT
PARCOURS EMPLOI
COMPETENCES (PEC)**

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le
et que la convocation du Conseil avait été faite le 8 DECEMBRE 2020.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture et publication du ---

L'an deux mil vingt, le quatorze Décembre, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni à la Salle des Fêtes de BACCARAT, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire.**

Etaient présents : M. GEX – Mme COUDRAY - M. COLIN - Mme CAREL - Mme CHASSAIN – M. BANNEROT – Mme TIHA - M. MOUGIN - Mme VAUDEVILLE – M. COUDRAY – Mme LAURENT- Mme COSSART - M. FRANCOIS – M. MALHERBE – M. THIRIET – Mme MARCELLOT - Mme USTARITZ – Mme BAILLY – M. MALARDE – Mme ROBERT – M. VERNOUX – Mme HENRY – M. KUREK.

Excusés ayant donné pouvoir : M. LINDER à M. MOUGIN - Mme BELCOUR à Mme CHASSAIN - M. VANOT à Mme VAUDEVILLE - Mme DA SILVA à Mme ROBERT.

Mme Isabelle CHASSAIN a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

4. FONCTION PUBLIQUE 4.2 Personnel contractuel

Sur proposition de Monsieur le Maire et entendu son rapport,

Le dispositif du parcours emploi compétences a pour objet l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi.

La mise en œuvre du parcours emploi compétences repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

Ce dispositif, qui concerne, notamment, les collectivités territoriales et leurs établissements, prévoit l'attribution d'une aide de l'Etat à hauteur de 40% pour la Meurthe-et-Moselle.

Les personnes sont recrutées dans le cadre d'un contrat de travail de droit privé. Ce contrat bénéficie des exonérations de charges appliquées aux contrats d'accompagnement dans l'emploi.

La durée hebdomadaire afférente à l'emploi est de 31 heures et 30 minutes par semaine, pour une durée du contrat de 10 mois, et la rémunération sera au minimum égale au SMIC.

- Vu l'avis de la commission des finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,
5 abstentions (*Mme ROBERT – M. VERNOUX – Mme HENRY – M. KUREK –
Mme DA SILVA*) :

- **DECIDE** de créer 1 poste dans le cadre du dispositif parcours
emploi compétences dans les conditions suivantes :

- Poste : Agent d'entretien pour le service du pôle ménage
- Durée des contrats : 10 mois
- Durée hebdomadaire de travail : 31 heures et 30 minutes
- Rémunération : SMIC

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des
démarches nécessaires pour ce recrutement

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
M. Christian GEX

DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N° 127/2020 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le quatorze Décembre, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni à la Salle des Fêtes de BACCARAT, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire.**

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27
Présents : 23
Votants : 27

OBJET
RESSOURCES HUMAINES :
RECRUTEMENT D'UNE
PERSONNE EN CONTRAT
PARCOURS EMPLOI
COMPETENCES (PEC)

Etaient présents : M. GEX – Mme COUDRAY - M. COLIN - Mme CAREL - Mme CHASSAIN – M. BANNEROT – Mme TIHA - M. MOUGIN - Mme VAUDEVILLE – M. COUDRAY – Mme LAURENT- Mme COSSART - M. FRANCOIS – M. MALHERBE – M. THIRIET – Mme MARCELLOT - Mme USTARITZ – Mme BAILLY – M. MALARDE – Mme ROBERT – M. VERNOUX – Mme HENRY – M. KUREK.

Excusés ayant donné pouvoir : M. LINDER à M. MOUGIN - Mme BELCOUR à Mme CHASSAIN - M. VANOT à Mme VAUDEVILLE - Mme DA SILVA à Mme ROBERT.

Mme Isabelle CHASSAIN a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

1. FONCTION PUBLIQUE **4.2 Personnel contractuel**

Sur proposition de Monsieur le Maire et entendu son rapport,

Le dispositif du parcours emploi compétences a pour objet l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi.

La mise en œuvre du parcours emploi compétences repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

Ce dispositif, qui concerne, notamment, les collectivités territoriales et leurs établissements, prévoit l'attribution d'une aide de l'Etat à hauteur de 40% pour la Meurthe-et-Moselle.

Les personnes sont recrutées dans le cadre d'un contrat de travail de droit privé. Ce contrat bénéficie des exonérations de charges appliquées aux contrats d'accompagnement dans l'emploi.

La durée hebdomadaire afférente à l'emploi est de 26 heures par semaine, pour une durée du contrat de 10 mois, et la rémunération sera au minimum égale au SMIC.

Vu l'avis de la commission des finances,

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le
et que la convocation du Conseil avait été faite le 8 DECEMBRE 2020.

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture et publication
du ---

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, 5 abstentions (*Mme ROBERT – M. VERNOUX – Mme HENRY – M. KUREK – Mme DA SILVA*)

- **DECIDE** de créer 1 poste dans le cadre du dispositif parcours emploi compétences dans les conditions suivantes :

- Poste : Agent technique pour les services techniques
- Durée du contrat : 10 mois
- Durée hebdomadaire de travail : 26 heures
- Rémunération : SMIC

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour ce recrutement.

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
M. Christian GEX

DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N° 128/2020 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2020

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27
Présents : 23
Votants : 27

OBJET

**RESSOURCES HUMAINES –
RECONDUCTION DE LA MISE
A DISPOSITION D'UNE
PERSONNE AUPRES DU
SIVOM DES VALLEES DU
CRISTAL.**

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le et que la convocation du Conseil avait été faite le 8 DECEMBRE 2020.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture et publication du ---

L'an deux mil vingt, le quatorze Décembre, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni à la Salle des Fêtes de BACCARAT, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire.**

Étaient présents : M. GEX – Mme COUDRAY - M. COLIN - Mme CAREL - Mme CHASSAIN – M. BANNEROT – Mme TIHA - M. MOUGIN - Mme VAUDEVILLE – M. COUDRAY – Mme LAURENT- Mme COSSART - M. FRANCOIS – M. MALHERBE – M. THIRIET – Mme MARCELLOT - Mme USTARITZ – Mme BAILLY – M. MALARDE – Mme ROBERT – M. VERNOUX – Mme HENRY – M. KUREK.

Excusés ayant donné pouvoir : M. LINDER à M. MOUGIN - Mme BELCOUR à Mme CHASSAIN - M. VANOT à Mme VAUDEVILLE - Mme DA SILVA à Mme ROBERT.

Mme Isabelle CHASSAIN a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

4. FONCTION PUBLIQUE 4.1.1 délibérations et conventions

Sur proposition de Monsieur le Maire et entendu le rapport de M. Martial BANNEROT, Adjoint délégué aux affaires scolaires et périscolaires,

- Considérant la nécessité de reconduite la mise à disposition d'un adjoint technique territorial principal de 2ème classe, pour une durée hebdomadaire de 12 heures, auprès du SIVOM des Vallées du Cristal, pour la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Durant ce temps de mise à disposition, l'agent aura pour mission d'assurer et de participer à l'encadrement des enfants pendant les temps périscolaires, notamment la cantine.

- Vu l'avis de la commission des finances,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **DECIDE** de reconduire la mise à disposition d'un adjoint technique territorial principal de 2ème classe, pour une durée hebdomadaire de 12 heures, auprès du SIVOM des Vallées du Cristal, pour la période du 01/01/2021 au 31/12/2021 ;

- **DIT** que la collectivité de Baccarat facturera au SIVOM des Vallées du Cristal, le temps réel de mise à disposition de l'agent, au taux de son salaire brut chargé.

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
M. Christian GEX

DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N° 129/2020 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2020

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27
Présents : 23
Votants : 27

OBJET

**DESIGNATION
REPRESENTANT AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE LA
MISSION LOCALE DU
LUNEVILLOIS.**

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le
et que la convocation du Conseil avait été faite le 8 DECEMBRE 2020.

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture et publication
du ---

L'an deux mil vingt, le quatorze Décembre, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni à la Salle des Fêtes de BACCARAT, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire.**

Étaient présents : M. GEX – Mme COUDRAY - M. COLIN - Mme CAREL - Mme CHASSAIN – M. BANNEROT – Mme TIHA - M. MOUGIN - Mme VAUDEVILLE – M. COUDRAY – Mme LAURENT- Mme COSSART - M. FRANCOIS – M. MALHERBE – M. THIRIET – Mme MARCELLOT - Mme USTARITZ – Mme BAILLY – M. MALARDE – Mme ROBERT – M. VERNOUX – Mme HENRY – M. KUREK.

Excusés ayant donné pouvoir : M. LINDER à M. MOUGIN - Mme BELCOUR à Mme CHASSAIN - M. VANOT à Mme VAUDEVILLE - Mme DA SILVA à Mme ROBERT.

Mme Isabelle CHASSAIN a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

5. INSTITUTION ET VIE POLITIQUE 5.2 Fonctionnement des assemblées

Sur proposition de Monsieur le Maire et entendu son rapport,

- Considérant la nécessité de formaliser par délibération la désignation d'un représentant de la Municipalité au Conseil d'Administration de la Mission Locale.
- Considérant que Madame Yvette COUDRAY, représente la commune depuis de nombreuses années au sein de cet organisme.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **DESIGNE** Madame Yvette COUDRAY pour représenter la municipalité au Conseil d'Administration de la Mission Locale du Lunévillois.

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
M. Christian GEX

DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N° 130/2020 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2020

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27
Présents : 23
Votants : 27

OBJET

SPL-XDEMAT :
- EXAMEN DU RAPPORT DE
GESTION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION.
- DESIGNATION D'UN
DELEGUE DU CONSEIL
MUNICIPAL.

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le
et que la convocation du Conseil avait été faite le 8 DECEMBRE 2020.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture et publication du ---

L'an deux mil vingt, le quatorze Décembre, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni à la Salle des Fêtes de BACCARAT, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire.**

Etaient présents : M. GEX – Mme COUDRAY - M. COLIN - Mme CAREL - Mme CHASSAIN – M. BANNEROT – Mme TIHA - M. MOUGIN - Mme VAUDEVILLE – M. COUDRAY – Mme LAURENT- Mme COSSART - M. FRANCOIS – M. MALHERBE – M. THIRIET – Mme MARCELLOT - Mme USTARITZ – Mme BAILLY – M. MALARDE – Mme ROBERT – M. VERNOUX – Mme HENRY – M. KUREK.

Excusés ayant donné pouvoir : M. LINDER à M. MOUGIN - Mme BELCOUR à Mme CHASSAIN - M. VANOT à Mme VAUDEVILLE - Mme DA SILVA à Mme ROBERT.

Mme Isabelle CHASSAIN a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

5. INSTITUTION ET VIE POLITIQUE 5.2 Fonctionnement des assemblées

Sur proposition de Monsieur le Maire et entendu son rapport,

- Vu le Code général des collectivités territoriales en ses articles L. 1524-5 et L. 1531-1,
- Vu les statuts et le pacte d'actionnaires de la société SPL-Xdemat,
- Vu le rapport de gestion du Conseil d'administration,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE** le rapport de gestion du Conseil d'administration, figurant en annexe, et donne acte à Monsieur le Maire de cette communication.
- **DESIGNE**, suite aux élections municipales du 25 MAI 2020, Monsieur Christian GEX pour représenter la municipalité au sein de l'assemblée générale, qui sera également le représentant du conseil municipal à l'assemblée spéciale.

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
M. Christian GEX